

# Natura 2000

## *dans le Vexin français*

Parc naturel régional du Vexin français

### Parole d'élue

#### **Quelles raisons vous ont poussée à vous impliquer dans le réseau Natura 2000 et quel bilan tirez-vous de cet engagement ?**

Présidente du COPIL Natura 2000 des coteaux de la Seine depuis son origine, je ne me suis jamais posée de question quant à l'évidence de cet engagement.

La désignation très précoce de ce site dans le réseau Natura 2000, si elle a pu engendrer à l'époque des craintes ou des réticences de protection outrancière, a rapidement laissé place à une prise de conscience des élus du territoire et de ses habitants, devant le travail de terrain et les rapports des experts et scientifiques conduisant à la valorisation des multiples qualités du site et à la préservation de la biodiversité.

#### **Quels conseils donneriez-vous à un élu souhaitant s'impliquer ?**

Si le rôle de Président est encadré par la réglementation, la réalité est plus souple ; le COPIL vit et prospère grâce au tandem Président-animateur. Il convient donc de suivre ses aspirations, sa passion du territoire, sa volonté de préservation, son respect de la biodiversité et son envie d'y sensibiliser les autres. Ne jamais oublier la chance que représente la désignation d'un site dans le réseau Natura 2000 ; vous n'assurez plus seulement la garde ou la conservation d'un territoire local, vous œuvrez sur un territoire reconnu au niveau européen.

Dominique HERPIN-POULENAT,  
présidente du Comité de Pilotage du site Natura 2000  
« Coteaux et boucles de la Seine »

### Le réseau Natura 2000

Initiative de l'Union Européenne, le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels désignés pour préserver les habitats et espèces emblématiques au niveau européen.

En France, la gestion des sites Natura 2000 passe par la concertation : les Documents d'Objectifs, plans de gestion des sites, sont approuvés par un Comité de Pilotage composé des acteurs du territoire (représentants de l'Etat, conseils régionaux et départementaux, maires, associations naturalistes, chambre d'agriculture, etc.).

Leur mise en œuvre se fait ensuite selon une démarche volontaire et contractuelle, basée sur la signature de contrats, financés par les régions et l'Union Européenne, ou de chartes, afin de mettre en place des actions de gestion et d'encourager le développement de pratiques favorables à la biodiversité.



Pelouse fleurie de la butte du Hutrel (78)

Une autre vie s'invente ici

# Les dossiers de l'année

## En 2023, le nouveau DOCOB de la vallée de l'Epte est validé !

Plus de 10 ans après les premières consultations autour du projet d'extension du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », le Document d'Objectifs révisé, qui vient cimenter le nouveau périmètre et ses enjeux, a officiellement été approuvé par les membres du Comité de Pilotage réunis en septembre 2023.

Les études écologiques et les consultations de l'ensemble des acteurs du territoire réalisées sur cette période ont permis d'aboutir à un document de référence le plus cohérent et le plus complet possible, définissant les enjeux à la fois écologiques et socio-économiques, ainsi que les objectifs de conservation du site. Le Parc remercie l'ensemble des personnes qui ont ainsi donné de leur temps pour répondre aux sollicitations de l'équipe responsable de l'écriture du DOCOB.

Une fois le DOCOB approuvé par la Présidente de la Région Ile-de-France, il sera consultable par tous.

### Mobiliser les acteurs pour améliorer la gestion de l'Agrion de Mercure

L'Agrion de Mercure est une petite libellule bleue fortement menacée en Ile-de-France. Protégée aux niveaux européen et national en raison de la disparition de ses habitats, elle trouve un de ses derniers bastions dans la vallée de l'Epte.

Les dernières études réalisées sur la vallée ont cependant mis en évidence une dégradation globale des habitats de l'espèce, en raison d'une mauvaise gestion des cours d'eau et fossés qu'elle fréquente, expliquée notamment par la méconnaissance des usagers des contraintes réglementaires associées à ces interventions.

Face à ce constat, les animatrices des deux sites Natura 2000 de la vallée de l'Epte ont réuni experts naturalistes, usagers du territoire et services administratifs. L'objectif : présenter les enjeux liés à l'espèce et déterminer selon les cas de figure les mesures de gestion à mettre en place, les démarches réglementaires associées, les accompagnements techniques et les éventuels financements mobilisables.

Ces informations permettront à terme d'établir un cahier technique, accessible à toute personne souhaitant réaliser des entretiens de cours d'eau ou fossés dans le respect de la biodiversité.



Couple d'Agrions de Mercure

### Accompagner les agriculteurs pour des pratiques plus favorables à l'environnement

Territoire rural, le Parc naturel régional du Vexin français porte sur son périmètre un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC), programme rassemblant les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) mobilisables pour financer la mise en place de pratiques agricoles favorables à la biodiversité, au maintien des milieux ouverts et à la protection de la ressource en eau.

Les campagnes précédentes ont rencontré un grand succès, avec une centaine d'agriculteurs du territoire engagés dans des mesures de réduction de traitements phytosanitaires, de création ou de gestion de prairies, d'entretien de haies, mares, fossés, ou vergers, entre autres. Le nouveau PAEC continue sur cette lancée, avec sur sa première année une soixantaine d'agriculteurs reconduisant des mesures ou s'engageant pour la première fois dans le dispositif.



Prairie engagée en Mesure Agro-Environnementale et Climatique

# Côté Chiros

## Améliorer les connaissances pour mieux protéger les espèces

**Louise-Anne MULLER**, en dernière année de master d'écologie, a rejoint pendant 6 mois le pôle Environnement du Parc pour un stage de fin d'étude sur **l'identification des territoires de chasse des chauves-souris** d'intérêt communautaire. En effet, si les cavités d'hibernation sont bien identifiées et protégées sur le territoire du Parc, les gîtes d'été, où les femelles se rassemblent en nurseries pour élever leur petit, et surtout les territoires de chasse de ces colonies sont très mal connus, limitant la protection efficace des chauves-souris tout au long de l'année.

Louise-Anne a donc établi des cartographies des territoires de chasse potentiels autour de chaque nurserie connue, en évaluant l'intérêt de chaque habitat pour l'espèce concernée. Les résultats de cette étude permettront une meilleure prise en compte des enjeux chiroptères en période estivale dans les sites Natura 2000, et des informations sur les zones à enjeux à protéger dans le cadre de la nouvelle Stratégie de création d'Aires Protégées.



Murin à oreilles échanquées

## Sensibiliser à la protection de la biodiversité

Dans le cadre de la **Nuit internationale de la chauve-souris**, une animation a été proposée aux habitants de la commune de Chars, qui accueille plusieurs anciennes carrières classées dans le site Natura 2000 « Chiroptères du Vexin français ».

Durant près de deux heures, les 25 participants ont pu découvrir le monde fascinant de ces petits mammifères nocturnes, et se familiariser avec les espèces qui fréquentent le territoire. Malgré les conditions météorologiques difficiles, la soirée s'est terminée par une déambulation dans le village à la recherche de ces petites bêtes discrètes mais utiles !



Nurserie de Petits Rhinolophes

## L'hiver, période sensible

En l'absence d'insectes dont elles se nourrissent, les chauves-souris se plongent l'hiver en léthargie, ce qui leur permet de passer la mauvaise saison en consommant le moins de réserves possibles. Le moindre réveil entraîne une remise en route du métabolisme, et donc une dépense énergétique énorme, qu'elles ne peuvent pas reconstituer, ce qui peut entraîner leur mort.

**Vous avez des chauves-souris chez vous ?**

**Contactez notre animatrice !**

[a.collignon@parcduvexin.fr](mailto:a.collignon@parcduvexin.fr)

## Des actions de conservation qui portent leurs fruits !

Depuis les années 2000 et les premières actions de sensibilisation et de protection mises en place par le Parc et ses partenaires (Atelier de Gestion des Milieux Naturels, Azimut230), les effectifs de chauves-souris en hibernation ont augmenté de façon régulière, au gré des mesures de protection adoptées sur certains sites majeurs et de la découverte de nouveaux sites.

Ainsi, alors que moins de 200 individus en hibernation étaient recensés en 2000, c'est un nouveau record de près de 1300 chiroptères d'une dizaine d'espèces différentes qui ont été identifiées en 2023 sur tout le territoire du Parc !



# Comment s'impliquer ?

Que l'on soit propriétaire, exploitant agricole, entreprise, activité touristique ou de loisir, ou simple usager du territoire, il est possible de participer à la protection de la biodiversité au sein des sites Natura 2000 ! Selon le degré d'implication souhaité, différents outils spécifiques peuvent être mobilisés ou de simples gestes du quotidien peuvent être adoptés.

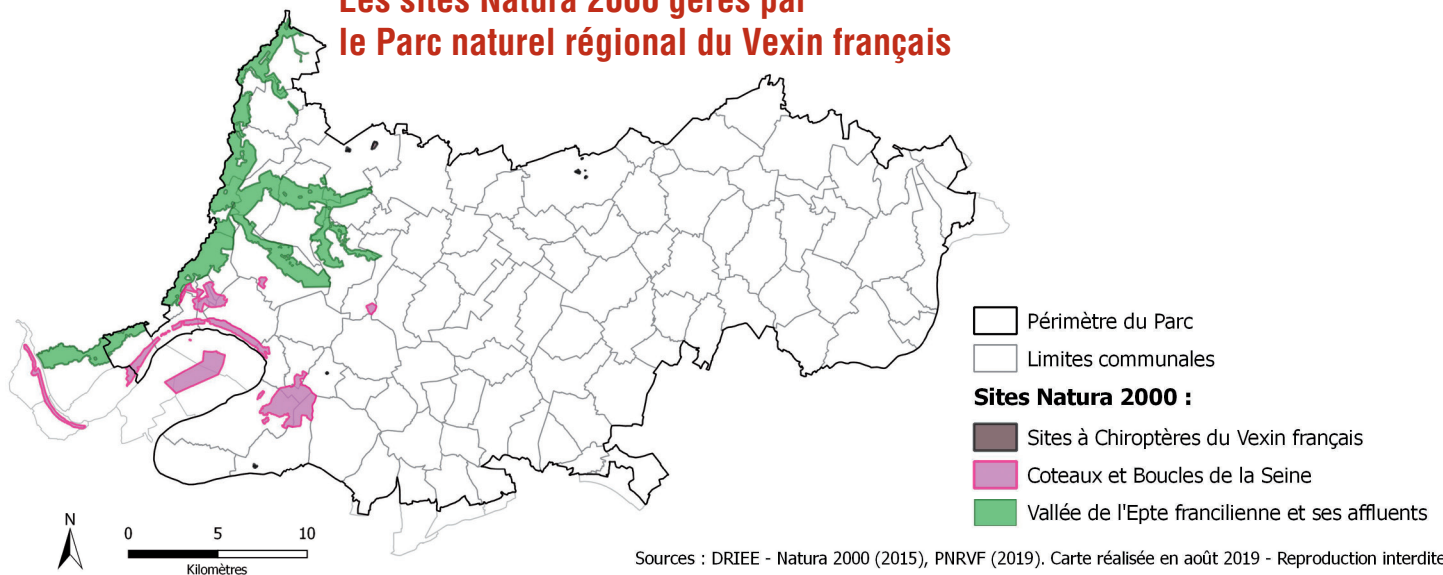
## Les outils spécifiques du réseau Contrats et chartes Natura 2000

- Le contrat Natura 2000 permet à un propriétaire ou gestionnaire de parcelles situées en zone Natura 2000 de réaliser des travaux d'entretien ou de gestion écologique qui seront ensuite remboursés par des fonds européens.
- La charte Natura 2000 propose à tout usager, association, entreprise, activité ou propriétaire de s'engager à adopter des pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces. Elle peut constituer un outil d'intégration dans le territoire, en prouvant aux usagers que le signataire est prêt à faire les efforts nécessaires pour inscrire son activité dans le territoire en respectant ses enjeux.
- Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des contrats mobilisables sur des parcelles déclarées à la Politique Agricole Commune (PAC), qui permettent de compenser les éventuelles pertes de revenus liées à la mise en place de pratiques plus favorables à la biodiversité.

## Au quotidien Les petits gestes qui comptent

- Maintenir des zones refuge, non-tondues, dans son jardin pour favoriser la diversité floristique, les insectes (notamment pollinisateurs) et toutes les espèces qui en dépendent (chiroptères, oiseaux, etc.). Pour aller plus loin : créer des refuges pour la faune dans son jardin, comme des petits tas de cailloux ou de bois où la faune peut se cacher !
- Limiter l'éclairage nocturne extérieur, qui a de forts impacts sur les espèces nocturnes (chiroptères, insectes, amphibiens, etc.). Pour aller plus loin : encourager sa commune à réduire son éclairage nocturne, si elle ne pratique pas déjà l'extinction !
- Lorsque l'on se promène dans un espace naturel, rester sur les sentiers balisés, ne pas cueillir de fleurs, et ne pas déranger la faune autour de soi. Pour aller plus loin : apprendre à reconnaître les espèces de faune et de flore, et les prendre en photo pour partager ces observations !

## Les sites Natura 2000 gérés par le Parc naturel régional du Vexin français



## Suivez les actualités Natura 2000 !

 <https://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr/>

 @parcvexinfrancais

 Parc naturel régional du Vexin français

## Contactez l'animatrice

Parc naturel régional du Vexin français  
Maison du Parc - 95450 THÉMÉRICOURT  
01 34 48 66 09 • mail : [a.collignon@parcduvexin.fr](mailto:a.collignon@parcduvexin.fr)